

7. Vie étudiante et professionnelle Comment préserver son capital santé ?

Elizabeth Garaycochea, Romain Montariol
Département Qualité de vie

2^{es} journées francophones de la mucoviscidose de
Lille 2016



Chargée de scolarité et vie étudiante

- Information et conseils
- Accompagnement individuel
- Soutien sur le retentissement de la maladie sur la scolarité et les études
- Aide à l'orientation
- Médiation auprès des institutions
- Veille réglementaire
- Production d'articles
- Participation à des travaux internes et externes
- Traitement des demandes d'aide financière en lien avec la scolarité et les études

Préserver son capital santé :
Connaître les dispositifs d'aide à la scolarité



Projet d'accueil individualisé PAI

circulaire n°2003-135 du 8-9-2003

❖ Réunion en début/fin d'année scolaire pour donner la **même information** au **même moment** à **toutes les personnes concernées** :

- Elève, parents
- Equipe éducative
- Personnels de santé scolaire
- Intervenants médicaux extérieurs
- Responsable de la cantine/représentant de la mairie...



PAI et Mucoviscidose

Adaptations de la maternelle aux études supérieures

- Au plan médical : prise de médicaments, kinésithérapie, soins infirmiers...
- Au plan matériel : double jeu de livres, salle de cours au Rdc, passage prioritaire à la cantine, lieu de kiné/repos discret, kit hygiène...
- Au plan pédagogique : aménagement d'horaires, adaptation de cours d'EPS, SVT, chimie, modalités de récupération des cours en cas d'absences courtes...

Prévoir aussi :

- ✓ Le service d'assistance pédagogique à domicile SAPAD
- ✓ Le centre National d'Enseignement A Distance CNED
- ✓ Projet personnalisé de scolarisation PPS

- ✓ L'école à l'hôpital en cas d'hospitalisation
- ✓ Les sorties et voyages scolaires
- ✓ La demande d'aménagements du DNB et du bac
- ✓ Le transport scolaire
- ✓ D'éventuels travaux dans l'établissement
- ✓ ...

Plan d'accueil de l'étudiant handicapé PAEH

Les interlocuteurs :

- Missions handicap dans la plupart des universités
 - Médecin du service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé
-
- Adaptations matérielles, pédagogiques, médicales
 - Adaptation des cours
 - Aménagement des examens
 - Transport
 - Hébergement en chambre universitaire
 - La sécurité sociale Etudiant



Aménagements d'examens et concours

Possibilité de :

- Temps de composition majoré
- Salle à part et accessible
- Autorisation de sortir
- Prise de médicaments
- Epreuves adaptées
- Etalement des épreuves
- Dispense d'épreuves
- Passage d'épreuves en milieu hospitalier ou à domicile

POUR TOUS

- Conservation des notes 5 ans
- Priorité de re-inscription dans son établissement si échec au bac

Orientation : amorcer le dialogue tôt

■ La famille et le réseau de proximité

- parents, frères et sœurs plus âgées, amis des parents
- L'équipe du CRCM

■ L'établissement scolaire

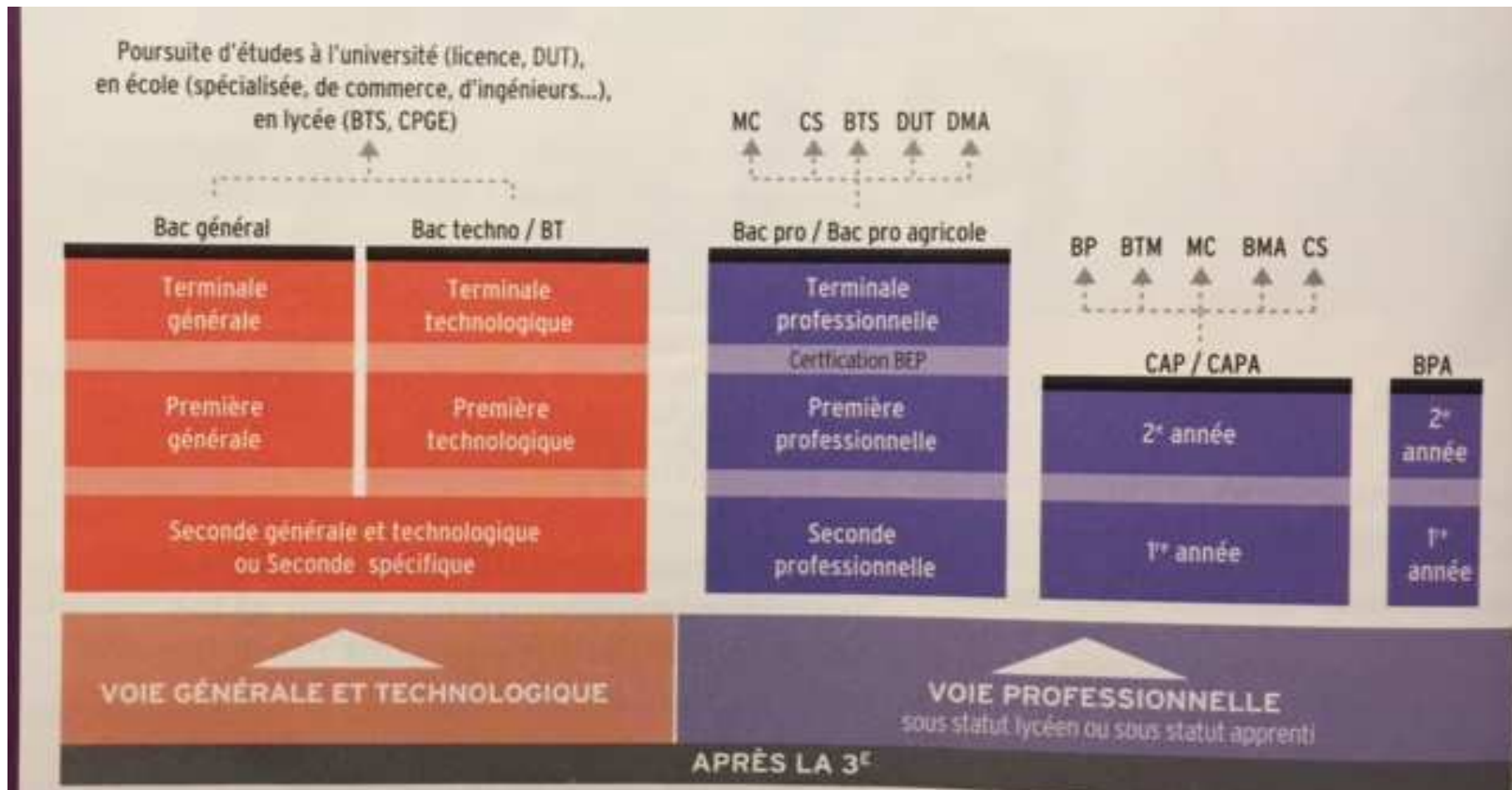
- Son professeur principal
- Le Centre de Documentation de d'Information (CDI) dans les collèges et lycées
 - Le conseiller d'orientation-psychologue (COP) sur rendez-vous

■ Au niveau local et du département

- Les Centres d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)
- Les Centres d'Information et d'Orientation (CIO)



Orientation : les formations après la 3^e



La procédure Admission Post Bac APB

- Le portail APB <http://www.admission-postbac.fr/>

Environ 12 000 formations

Pour tous les élèves de terminale et de 1^{re} année post-bac
(ré orientation)

La procédure de pré-inscription des vœux de formation
(24 en tout)

est consultable dès le 1^{er} décembre
commence à partir du 20 janvier



Etudes : pensez aux aspects pratiques

- Lieu possible de la formation
- Trajet quotidien, repas... soins
- Hébergement hors du domicile
- Mise en relation du nombre d'heures de cours par semaine avec l'emploi du temps des soins et la quantité de travail à fournir à la maison
- Prévoir demande de la RQTH reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé dès 16 ans (en prévision des stages en entreprise)

Et éventuellement :

- Eclatement du lieu de formation
- Eloignement du domicile, trajets le week-end
- Proximité du lieu d'études et du CRCM
- Etudes à distance, à l'étranger (Erasmus +)

Environnements favorables/défavorables

- L'exposition à une atmosphère poussiéreuse, enfumée, humide ou toxique
- L'exposition à des risques infectieux
- Une activité physique intense, le port répété de charges lourdes
- Des déplacements fréquents
- Des conditions climatiques difficiles, extrêmes
- ...

Ressources Scolarité, Etudes & Orientation

DES SITES INTERNET

- Eduscol
- HandiU
- Onisep
- Droit au savoir

DES LIEUX

- Les CDI des établissements scolaires
- Les Centres d'information et d'orientation CIO
- Les Centres d'Information et de documentation Jeunesse CIDJ
- Les Bureaux d'Information Jeunesse BIJ en région

DES OUVRAGES

- Les brochures de l'Onisep (les guides académiques, Après le 3^e, ...)
- Les guides de l'Étudiant

DES EVENEMENTS

- Les salon
- Les journées portes ouvertes ...



Romain Montariol
Chargé de l'Emploi
Vaincre la mucoviscidose
Département Qualité De Vie

Accompagnement au quotidien des patients
dans leurs démarches d'accès et de maintien
dans l'emploi



Missions

Informations et conseils sur :

- Les organismes pouvant vous apporter une aide (médecine du travail, CAP Emploi, SAMETH, etc.)
- Les aménagements de poste (matériel, horaires, temps partiel thérapeutique, pension d'invalidité, etc.)
- Les dispositifs de maintien dans l'emploi
- Les possibilités de reconversion
- La construction de votre projet professionnel
- La rédaction de votre CV
- Aide à la préparation de vos entretiens d'embauche
- Traitement des demandes d'aides financières en lien avec la vie professionnelle

Liste non exhaustive



Vie professionnelle : Comment préserver son capital santé?



Les 3 éléments clés pour préserver son capital santé

- Construire un projet professionnel cohérent et réfléchi
- Choisir un environnement de travail adapté
- Connaitre les interlocuteurs et les dispositifs pour se maintenir en emploi

La construction de son projet professionnel



La construction de son projet professionnel

- Aller sur le terrain afin de vérifier les conditions réelles d'exercice du métier envisagé
- Ne pas hésiter à prendre contact avec des professionnels exerçant le métier souhaité afin qu'ils partagent leur expérience.
- Ne pas réduire un domaine d'activité à un seul métier

Le choix de l'environnement de travail



L'environnement de travail

- L'environnement de travail c'est le contexte dans lequel je vais exercer mon métier (Secteur privé, fonction publique, création d'entreprise, Temps partiel, télétravail, etc...)
- Privilégier un contexte de travail qui pourra s'adapter à l'évolution de la maladie
- Plusieurs critères pour faire son choix :
 - Sécurité de l'emploi
 - Liberté d'entreprendre

Parler ou non de sa maladie au travail

- Parler ou non de sa maladie est une décision personnelle.
- En cas de contrats de longue durée, il est plutôt conseillé de parler de sa maladie car la question de l'état de santé se posera à un moment ou un autre. Or la clé pour gérer au mieux sa carrière professionnelle est l'anticipation et la transparence.
- Avant de parler de sa maladie il faut bien réfléchir au moment de l'annonce : Sur le CV ? Pendant l'entretien d'embauche ? Durant la période d'essai ? Une fois en poste ? **Chacun de ces temps est différent et nécessitera donc un argumentaire particulier**

Les interlocuteurs et les dispositifs pour préserver son capital santé



Les interlocuteurs pour préserver son capital santé



Le médecin du travail

- Il veille à ce que vos conditions de travail ne nuisent pas à votre état de santé et il est assujetti au secret médical.
- Suivi médical renforcé et mesures appropriées pour les travailleurs handicapés
- L'avis du médecin du travail est juridiquement contraignant pour l'employeur

SAMETH

Son rôle

- Faciliter le maintien dans l'emploi des personnes handicapées
- Il s'adresse : aux entreprises privées et à leurs salariés en CDI ou CDD de plus de 6 mois
- Aux établissements publics et à leurs agents ou stagiaires de la fonction publique
- Aux travailleurs indépendants handicapés

Localisation

- Ils sont présents dans tous les départements



Les dispositifs pour préserver son capital santé



L'aménagement de poste

- Tout salarié peut bénéficier d'un aménagement de son poste (d'aménagement matériel, d'horaires ou d'organisation du travail.)
- Mis en place en concertation avec le médecin du travail
- Droit renforcé pour les travailleurs handicapés avec les mesures appropriées
- Possibilité pour les aidants familiaux de bénéficier d'aménagements d'horaires individualisés

Le temps partiel thérapeutique

- Le temps partiel thérapeutique, est un aménagement temporaire qui vise à permettre à des salariés malades de reprendre leur travail progressivement.
- **Secteur Privé :**
- 4 accords: Médecin traitant + Médecin CPAM + Médecin du travail + employeur
- IJ+ salaire au prorata
- Durée souvent limitée à 1 an mais cela peut aller au delà
- **Fonction Publique**
- L'octroi du temps partiel thérapeutique n'est possible qu'après avis du comité médicale suite à un CLM, CLD ou CMO d'au moins 6 mois consécutifs
- Salaire versé sur la base d'un temps plein
- Durée limitée à 1 an

La pension d'invalidité

- C'est un revenu de remplacement accordé par la sécurité sociale, sur avis du médecin conseil, pour compenser une perte de salaire due à une réduction des capacités de travail liée à une maladie non professionnelle.
- Concerne seulement les salariés du privé
- Le salarié lui-même ou son médecin traitant doit en faire la demande auprès de la CPAM
- Le classement d'un salarié en invalidité est sans incidence sur son contrat de travail (différence invalidité et inaptitude)

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

- Elle est accordée par la CDAPH pour une durée d'1 à 5 ans. Il faut penser à demander le renouvellement bien en amont.
- Peut être attribuée à toute personne âgée d'au moins 16 ans (voir 15 dans certains cas)
- Pas d'obligation de la déclarer à l'employeur
- Ce statut permet de bénéficier d'aides et de mesures spécifiques: Bénéficiaire OETH 6% ; préavis, aménagement de poste,
- Avantages spécifiques dans la fonction publique: La priorité pour les affectations, mutations, + recrutement par voie contractuelle + temps partiel de droit, etc....

Se former

- **Le congé individuel de formation (CIF)**

Il n'est pas obligatoire que la formation demandée soit en rapport avec l'activité du salarié ou celle de l'entreprise.

L'absence pour CIF ne peut excéder un an

L'employeur ne peut pas s'opposer au départ en formation du salarié, il peut seulement reporter le départ.

- **Le compte personnel de formation (CPF) (Ex DIF)**

- Il devra s'agir de formations éligibles au titre du CPF

- Maximum 150 heures de formation

- Accord de l'employeur nécessaire

CONTACTS

Elizabeth
GARAYCOCHEA

**Chargée de scolarité
et vie étudiante**

scol@vaincrelamuco.org

 01 40 78 91 81

Romain
MONTARIOL

**Chargé de
l'emploi**

viepro@vaincrelamuco.org

 01 40 78 91 83



